

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00475

Numéro SIREN : 851 005 769

Nom ou dénomination : 5 sur 5 Accueil

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt A2022/000671

5 sur 5 Accueil
Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 3 avenue Nicolas Conté – 28000 CHARTRES
851 005 769 RCS CHARTRES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 JANVIER 2022

L'an 2022,
Le 26 janvier,
A 10 heures,

La société ITQ GROUP, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 d'euros, dont le siège social est situé 26 rue de la Maison Rouge - 77185 LOGNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 799 012 653, représentée par son Président-Directeur Général, Monsieur Yosseph LEVY,

Associée unique de la société 5 sur 5 Accueil,

En présence de Monsieur Yosseph LEVY, Président-Directeur Général non associé de la Société,

Étant précisé que la société FIDUCIAIRE DE PROVENCE, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général Délégué, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Monsieur Sébastien RIBEMONT,
Né le 17 décembre 1980 à DREUX (28),
De nationalité française,
Demeurant 16 rue de l'Europe à SOURS (28630).

Conformément aux stipulations des statuts, Monsieur Sébastien RIBEMONT disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Toutefois, Monsieur Sébastien RIBEMONT devra obligatoirement obtenir l'autorisation expresse, préalable et par écrit du Président concernant les décisions suivantes :

- Embauche ou licenciement d'un salarié,
- Conclusion, renégociation ou résiliation de tout contrat d'un montant supérieur à 2 000 euros,
- Définition et mise en œuvre de la politique commerciale de la Société,
- Fixation du prix de vente des produits et services commercialisés par la Société,
- Rédaction et mise à jour ses conditions générales de vente et de service ainsi que des contrats-types,
- Toute dépense d'un montant supérieur à 2 000 euros.

Conformément aux stipulations des statuts, Monsieur Sébastien RIBEMONT pourra représenter la Société à l'égard des tiers.

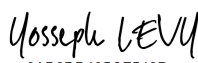
Monsieur Sébastien RIBEMONT ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Monsieur Sébastien RIBEMONT ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général Délégué et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

DocuSigned by:

0AB6DB405CF540D...

ITQ GROUP

Associé unique

Représentée par M. Yosseph LEVY

DocuSigned by:

4B0516FE9D81460...

Sébastien RIBEMONT

*(Faire précéder de la mention "Bon pour
acceptation des fonctions de Directeur Général
Délégué")*